



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01\_2022\_0098

#### Tarifs des emplacements de la brocante de Chaville

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix-huit heures cinq minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le six décembre deux mille vingt-deux à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

#### Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, Mme TILLY, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, M. BISSON, Mme CHAYÉ-MAUVARIN, M. PANISSAL, Mme LE VAVASSEUR, M. TARDIEU, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. FEGHALI, Mme PRADET, Mme LALLEMENT, M. ANTONIO, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, Mme COSTE, M. BARBIER, M. TURINI, M. DENUIT

#### Absents ayant donné procuration :

Mme MESADIEU, a donné procuration à M. LIEVRE  
M. DUBARRY DE LA SALLE, a donné procuration à M. MAUVARIN  
M. GIRONDOT, a donné procuration à M. ANTONIO  
Mme SCHWEITZER, a donné procuration à Mme CHAYE-MAUVARIN  
M. BESANÇON, a donné procuration à M. TURINI  
Mme COSTE, a donné procuration à Mme FRESCO  
Mme ACKERMANN, a donné procuration à M. BARBIER

#### Arrivés en cours de séance :

Mme FOURNIER, 18h07, lors de l'appel nominal  
M. BESANÇON, 19h35, après le débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable, lors des questions orales, avant l'étude de la délibération DEL01\_2022\_0093  
Mme SCHWEITZER, 19h39, après le débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable, lors des questions orales, avant l'étude de la délibération DEL01\_2022\_0093  
Mme MESADIEU, 20h22, pendant l'examen de la délibération DEL01\_2022\_0102

#### Partie en cours de séance :

Mme COSTE, 20h16, pendant l'examen de la délibération DEL01\_2022\_0102

#### Désignation du secrétaire de séance :

Mme NICODEME-SARADJIAN, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le : 21/12/2022

**Objet : Tarifs des emplacements de la brocante de Chaville**

Le Conseil municipal est invité à revaloriser à compter de 2023 les tarifs des emplacements de la brocante de Chaville afin d'équilibrer le budget de cette manifestation.

Il s'ensuit la nouvelle grille tarifaire suivante :

DESIGNATION	Tarifs proposés
<b>BROCANTE - Emplacements de 2 ml</b>	
-Résidents Chavillois (particuliers et associations) :	25,00 €
-Résidents hors Chaville (particuliers et associations) :	32,00 €
-Professionnels :	50,00 €

Les membres de la commission municipale « Vie locale » ont examiné l'objet de la présente délibération le 29 novembre 2022.

***Le Conseil municipal,  
après en avoir délibéré,  
au scrutin public et à l'unanimité,***

**FIXE**, à compter de 2023, les nouveaux tarifs des emplacements de la brocante de Chaville comme indiqués dans le tableau ci-dessus.



Jean-Jacques GUILLET  
Maire de Chaville



Nathalie NICODEME-  
SARADJIAN  
Conseillère municipale  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

 SLO

Ville de Chaville - Conseil municipal du 12.12.2022 – n°DEL01\_2022\_00098-DE  
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.